

EDITO

Bonjour à tous,

Afin de vous faire partager l'avancée du CTSM sur le second semestre 2021, je vous propose cette nouvelle newsletter. Comme vous allez pouvoir le constater, de nombreuses actions sont en cours et de nouvelles offres sont arrivées sur le territoire. Pour vous apporter un maximum de lisibilité, vous trouverez dans cette lettre d'information les éléments suivants :

Point d'étape des priorités du CTSM 25 pour 2021 et priorités 2022

p1



Présentation des nouvelles structures

p4

Equipe de soins 15-25 ans ;
Équipe d'appui à la scolarisation ;

GEM Autisme ;
UPPA du Larmont.



Renforcement de dispositifs

p9

CMP et CGI ;
EMPPA et développement en secteur rural ;
Dispositif de liaison urgences pédiatrie et pédopsychiatrie ;
EMPP et développement avec la PASS et les CADA ;
RES'ADO Pays Horloger.



Travaux du CLSM

p13

Plaquette d'information GEM et colloque sur l'incurie.





Les actions prioritaires pour 2021

Cette année écoulée a encore en grande partie été impactée par la crise sanitaire. Le second confinement, la mise en place de la vaccination ont fortement mobilisé les services de soins et les structures médico-sociales. La tension inédite en ressources humaines médicales, mais également paramédicales et éducatives, a été source de difficultés cumulées auxquelles nos secteurs ont dû faire face. Toutefois, la force collective autour du CTSM a perduré et nous avons pu porter la mise en place de nouveaux dispositifs et construire un certain nombre de projets.

Baucoup ont été déposés sur les deux appels à projet nationaux de 2021 :

- Le Fond d'Innovation et d'Organisation de la Psychiatrie (FIOP)
- Le plan de Mesures Nouvelles en Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (MNPEA)

ACTION 2021 prévues	Actions réalisées
Augmentation de l'offre de prise en charge du psycho-traumatisme.	Dossier déposé par le CHN en septembre via MNPEA 2021 pour une <u>augmentation des consultations psycho-trauma mineurs</u> , prise en charge des victimes via France Victimes, des auteurs via altérité, et création d'un espace filmé d'audiences pour mineurs accompagnés par un psychologue. En attente d'arbitrage national. Le CHU a déposé en juin un <u>projet de soutien au parcours de médecine légale</u> , le projet a été en partie financé pour 2021 pour l'accompagnement des victimes par un psychologue dans le cadre de la procédure médicale. Ont été financés 121 485 € permettant de mettre en place le projet.
Développement de « Pro famille » et autres programmes thérapeutiques à destination des patients en CMP.	Dossier n'ayant pas pu être développé et reporté pour 2022. Projet pour 2022 de la <u>mise en place d'une journée formation/information du programme BREF</u> en lien avec l'université du CHU. Journée ouverte aux professionnels CHU/CHN/CHI.
Renforcement des CGI Haut Doubs Pontarlier et Morteau.	Dossier déposé par le CHN via MNPEA 2021 en septembre, en attente d'arbitrage national.
Création de soins dédiés pour les demandeurs d'asile et le public précaire, via la création de consultations avancées de psychiatres et psychologues au sein de la PASS.	Dossier déposé par le CHN en juin avec l'accord du CHU, et en partie financé pour la mise en place d'un <u>temps de psychologue à la PASS et dans les CADA de Besançon</u> en articulation avec l'EMPP (44000 € en CR). Un temps d'assistant partagé sera également mis en place dans le cadre de ce projet. Avec le CCAS de Besançon un <u>projet de Contrat Territorial d'Accueil et d'intégration des Réfugiés (CTAIR)</u> pour devenir territoire réfugié a été construit intégrant une partie soins. (20 000 €), mise en place courant 2022.
Augmentation de l'offre de soins d'ethnopsychiatrie sur le Haut Doubs et le Jura.	Dossier <u>d'ethnopsychiatrie</u> déposé en septembre via le FIOP 2021 par le CHS de Dole, non retenu par l'ARS régionale.
Création de GEM TSA :	Validée par l'ARS en juin 2021 (78 000 €). Ce <u>GEM TSA</u> porté par l'ADAPEI prévoit une ouverture pour mars, Avril 2022. Cf. article dédié dans la newsletter.
Renforcement de l'Equipe Mobile Psychiatrie Personne Agée pour de la consultation avancée en maison de santé, résidence autonomie et EHPAD.	Dossier <u>renforcement EMPPA</u> déposé par le CHN via le FIOP 2021 et un AAP CPAM en attente d'arbitrage pour la partie télémédecine. L'ARS autonomie a déjà acté un renforcement de 125 000 € qui va permettre le <u>déploiement de soins en maison de santé rurale.</u> Le CHI-HC a déposé également en septembre un projet FIOP pour créer cette offre de soins <u>sur le secteur du Haut Doubs</u> en attente arbitrage national.



ACTION 2021 prévues	Actions réalisées
Renforcement des CGI Haut Doubs Pontarlier et Morteau.	Dossier déposé par le CHN via MNPEA 2021 en septembre, en attente arbitrage national.
Création d'accueil de jour pour adultes et soutien aux aidants Maison d'Accueil Spécialisé CHN.	Place <u>HDJ temporaire en MAS</u> . Projet déposé par le CHN en octobre 2021, en attente de réponse départementale.
Travail en cours pour la création de nouvelles offres d'hébergement : places de maisons relais sur les territoires ruraux ou d'hébergement inclusif, associant les soins, résidence autonomie, FAM/MAS, PHMV, UPPA....	<p>Projet en cours de portage sur le secteur du Doubs Central et de Pontarlier. La DEETS a pu en 2021 provisionner le budget de fonctionnement pour une totalité de 40 places. Toutefois il y a un impératif à ouvrir des places dès 2022 (locations temporaires).</p> <p>Sur Baume les Dames, le projet consiste en un éco quartier multigénérationnel associant hébergement sénior, familial, handicapé psychique et physique, et un espace associatif. Le collectif cherche actuellement des maisons à louer pour démarrer quelques hébergements en 2022.</p> <p>La recherche d'un bâti sur Pontarlier est en cours également.</p> <p>Le groupe de travail sur les résidences autonomie devraient reprendre en 2022.</p>

De plus, ont été également travaillés cette année :

Avec le CHU, déposés en septembre et **en attente d'arbitrage national** :

- Un projet d'équipe mobile de périnatalité dans le cadre des AAP MNPEA 2021 sur la partie 1000 jours ;
- Le renforcement de l'EMIL pédopsychiatrie pour une intervention sur l'ensemble des ESMS via les MNPEA ;
- Un projet de création d'un hôpital de jour enfant et adolescent avec des TCA (non finalisé).

Avec le CHN, déposés en septembre et octobre **en attente d'arbitrage** :

- Un projet recherche sur les comportements problématiques sexuels chez les enfants de moins de 12 ans, en articulation avec le service du CRIAVS et la Faculté de psychologie de Besançon. Projet déposé dans le cadre du FIOP 2021 ;
- Des projets d'amélioration des comorbidités de patients souffrant de maladies psychiques autour de l'accès aux sports et à des consultations nutritionnelles via un AAP de la CPAM.

L'ADDSEA a répondu à l'AAP CPAM pour assurer la continuité d'une intervention infirmière au sein de la maison relais Du Pré.

Le projet de création de consultations de psychologues au sein des SIAE du Doubs a pu également se concrétiser à partir d'août 2021.

En septembre 2021, un groupe de travail sur l'offre de répit a démarré associant diverses structures ESMS, la MDPH, le département, et se poursuivra en 2022.



Les actions prioritaires pour 2022

En plus des actions engagées en 2021 et qui vont perdurer (groupe de travail hébergements, répits, formation sur les problématiques radicalisation, ethnopsychiatrie), le plan d'actions du CTSM va en 2022 s'ajuster au calendrier de déploiement des mesures annoncées lors des assises de la Santé Mentale. Voici un tableau des mesures dans lesquelles des actions du CTSM vont s'inscrire en 2022

MESURE ASSISE EN SANTE MENTALE	
ECOUTER : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA SANTE MENTALE ACCUEILLANTE ET INCLUSIVE AU SEIN DE NOTRE SOCIETE ET DE L'ACTION PUBLIQUE	
1	Assurer une communication grand public régulière sur la santé mentale
2	Mettre en service le numéro national gratuit de prévention du suicide
3	Renforcer la prévention de la souffrance psychique dans le monde du travail
5	Favoriser l'émergence d'intervenants-pairs professionnels
6	Renforcer le déploiement des GEM et des "clubs house"
7	Augmenter le nombre d'équipes mobiles psychiatriques intervenant auprès des personnes âgées en EHPAD et autres ESMS
8	Doter les SSIAD/SPASAD d'un financement complémentaire pour un temps de psychologue
9	Faciliter la prise en charge psychologique des personnes dans les centres d'hébergement et les lieux d'accueil
PREVENIR : REPERER ET AGIR PLUS PRECOCEMENT POUR LA SANTE PSYCHIQUE DES ENFANTS ET DES JEUNES	
10	Mettre en œuvre la stratégie des 1 000 premiers jours et déployer une offre de psychiatrie en périnatalité
12	Amplifier le déploiement des premiers secours en santé mentale (PSSM)
13	Faire émerger un acteur en charge de la coordination de la santé des 3-11 ans
14	Renforcer les maisons des adolescents (MDA)
15	Développer l'offre d'accueil familial thérapeutique (AFT)
16	Renforcer les centres médico-psychologiques infanto-juvéniles (CMP-IJ)
17	Renforcer les moyens dédiés à la prise en charge du psychotraumatisme
DEVELOPPER : RENFORCER LA COUVERTURE MEDICALE EN SANTE MENTALE ET SON ACCESSIBILITE	
18	Prise en charge par l'Assurance maladie d'une prestation d'accompagnement psychologique réalisée par un psychologue en ville
19	Améliorer le repérage et la prise en charge précoce par un renforcement des CMP adultes
21	Améliorer l'accès aux soins somatiques pour les patients souffrant de troubles psychiatriques
26	Promouvoir les infirmiers de pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale (PSM)
PREVOIR : INVESTIR DANS LA RECHERCHE EN SANTE MENTALE ET LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LE NUMERIQUE	
30	Développer l'usage du numérique en santé mentale

Enfin, différents groupes de travail sur la question des soins ordonnés, du lien justice et soins, vont s'amorcer au second semestre 2022 avec les acteurs de la PJJ, du SPIPP et de l'ensemble des acteurs de la filière.



**CENTRE HOSPITALIER
de Novillars**



EQUIPE MOBILE TRANSITION VERS L'AGE ADULTE



Le Centre Hospitalier de Novillars propose un nouveau dispositif intersectoriel de prise en charge ambulatoire. Il s'agit de l'Equipe Mobile de Transition vers l'Age Adulte qui est une unité ambulatoire intersectorielle de prise en charge précoce sur un modèle type case management. Le case management est un accompagnement bio-psycho-social personnalisé ayant pour but l'autonomisation progressive et le rétablissement global.

Pourquoi ?

Les premiers contacts des jeunes adultes avec les services de santé mentale ont lieu souvent lors des états de crise.

Les états de crise sont par eux-mêmes des expériences traumatisantes, à ceux-ci s'ajoutent les particularités des soins psychiatriques, notamment la contrainte.

Lorsque ce premier contact est effrayant, désagréable, voire traumatisant, les personnes sont réticentes à demander de l'aide, surtout en cas de recrudescence symptomatologique.

Le risque de désengagement précoce des soins est massif. Pour certaines maladies, il s'élève à 50%. Grâce aux services de type case management, il a été observé que le taux de désengagement est réduit à 9%. (<https://doi.org/10.1111/eip.12037>)

Qui bénéficie de cette prise en charge ?

Il s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans ayant un risque de développer des troubles psychiques chroniques entraînant un dysfonctionnement général dans leurs habiletés personnelles, familiales, relationnelles, scolaires et professionnelles.

Sont donc concernées :

- Les personnes ayant présenté un épisode psychotique et / ou des symptômes psychotiques atypiques ;
- Les personnes ayant un suivi en pédopsychiatrie avec risque de rupture de soins et nécessitant un accompagnement pour la transition vers le secteur adulte. Une évaluation via l'échelle CAARMS permettra d'affiner le besoin d'accompagnement.

Quelles sont leurs missions ?

Ce service en expérimentation pour 3 ans vise le rétablissement. Son action comporte :

- L'optimisation de la transition de l'utilisateur entre les services de pédopsychiatrie et de psychiatrie adulte ;
- L'accompagnement des adolescents et jeunes adultes dans la transition vers l'âge adulte ;
- Un travail de liaison et d'orientation pour faciliter l'accès des usagers aux différentes structures médico-sociales ;
- Création d'un projet de rétablissement personnalisé en collaboration étroite avec l'utilisateur et ses aidants ;
- Accompagner la personne dans son milieu de vie en s'appuyant sur ses ressources, identifiées au préalable par des bilans approfondis, afin qu'elle puisse construire et réaliser un projet de vie épanouissant.



Dans quel objectif ?

Limiter l'impact négatif de la maladie sur l'environnement médico-psychosocial des usagers :

- La perte des relations familiales et interpersonnelles ;
- L'insécurité personnelle (manque de logement, difficultés financières) ;
- La déscolarisation ;
- Le décrochage professionnel ;
- L'impact de la stigmatisation et de l'auto-stigmatisation ;
- Les hospitalisations récurrentes.

Prévenir :

- Le premier épisode psychotique et la rechute ;
- La rupture des soins ;
- La chronicisation des maladies.

Faciliter :

- Le rétablissement ;
- La prise d'autonomie.

Nous privilégions la pluridisciplinarité dans notre travail, l'utilisateur étant notre partenaire principal.

Nous mettons l'accent sur la définition d'objectifs communs, sur les moyens pour y parvenir et sur le soutien aux proches.

Nous sommes particulièrement sensibles à l'instauration d'une relation de confiance et au respect de l'autonomie en tenant compte des ressources individuelles.

Que fait le case manager ?

- Il veille à la réalisation d'un programme de rétablissement préétabli avec le patient ;
- Il accompagne la personne dans ses démarches médico-socio-professionnelles sans se substituer ou faire à sa place ;
- Il joue un rôle de ressource auprès du patient et de sa famille ;
- Il maintient un contact téléphonique et physique hebdomadaire avec le patient, en l'aidant à la gestion des problématiques du quotidien ;
- Il facilite le contact avec l'ensemble des intervenants nécessaires pour la réalisation de son projet ;
- Il s'assure que le patient n'est pas isolé et en rupture de parcours de vie et de soin ;
- Il veille à l'autonomisation du patient.

Comment nous contacter ?

Nous recevons, dans le cadre de ce dispositif, uniquement des usagers adressés par un psychiatre, appartenant à une structure de soins ou psychiatre libéral.

Pour toute question relative aux indications d'orientation d'un patient vers notre dispositif, contactez-nous à :

emtaa@gpmsdoubjsjura.fr



UN GEM AUTISTE DANS LE DOUBS

L'Adapei du Doubs met en place un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) multi-sites dans le département du Doubs (hors Aire Urbaine Pays de Montbéliard Agglomération) à destination d'adultes porteurs de troubles du spectre autistique. Ce GEM, financé par l'ARS-BFC, intervient en complémentarité de celui qui est positionné sur le Nord Franche-Comté, soutenu par l'association Sésame Autisme.

Inscrit dans une logique d'inclusion et d'autodétermination, un GEM est une structure autogérée par ses adhérents, en l'occurrence les adultes autistes. Ce sont donc eux-mêmes qui décident de l'organisation, du fonctionnement et des activités du GEM ; en cela ils sont soutenus par un animateur, seule personne salariée du GEM, l'objectif étant non seulement de rendre les personnes actrices, mais aussi et surtout auteures de ce qui est mis en place pour et avec elles.

Un GEM multi-sites

Originalité du projet porté par l'Adapei du Doubs, la proposition d'un GEM multi-sites adossé au service ATLAS en charge de l'accompagnement des personnes sur leur temps libres pour des loisirs, des activités, et tout ce qui peut générer du lien social. Les locaux, dont bénéficie actuellement le service ATLAS sur l'ensemble du territoire départemental (Besançon, Morteau, Maiche, Pontarlier), seront donc prochainement ouverts aux adhérents du GEM, permettant ainsi un accès de proximité adapté aux besoins de chaque territoire. Le fonctionnement et l'organisation départementale seront ensuite discutés et validés avec les premiers adhérents, et pourront évoluer au cours du temps en fonction des besoins.

Le temps libre comme facteur d'épanouissement social.

Le GEM est un lieu de rencontres et d'échanges destiné à prévenir l'isolement social en dehors du lieu de travail, en dehors du lieu d'habitat. Dans une logique de pair aide, il permettra aux adhérents de se réunir et de mettre en place leurs projets de temps libre. Le temps libre n'est pas seulement loisir, il est aussi citoyenneté, implication dans d'autres associations, rencontre avec d'autres personnes...

Pour tous renseignements : Romaric VIEILLE – Tél. 09 61 20 37 12



Association
d'Hygiène Sociale
de Franche-Comté



EQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION EMAS 25

L'**EMAS 25** rattachée au SESSAD COMTOIS de l'AHSFC a été créée en septembre 2021 par autorisation et financement de l'ARS Bourgogne Franche Comté et en lien avec l'Education Nationale.

Cette action n'est pas issue du CTSM mais sa fonction va répondre aux besoins de repérage précoce que porte le CTSM du 25.

En effet, l'objectif de L'EMAS est d'améliorer la scolarité des enfants en situation de tout handicap par l'apport d'expertise et de ressources de professionnels médico-sociaux auprès des professionnels de l'Education Nationale.

Ce dispositif s'adresse à la communauté éducative des établissements d'enseignement publics ou privés, scolarisant, en 1er ou 2nd degré, des élèves en situation de handicap, suspecté ou avéré, quel qu'il soit. Il intervient en 2ème intention après recours aux dispositifs internes à l'Education Nationale.

L'équipe est composée de professionnels permanents de l'AHS-FC, l'Adapei du Doubs et l'ADDSEA (Chef de Projet, Médecin psychiatre, Psychologue, Neuropsychologue et Educateurs spécialisés) dont la finalité des interventions, sur site scolaire, est de contribuer à :

- Améliorer la qualité de l'accompagnement des élèves dans le cadre de leur scolarité au sein de « l'école pour tous » ;
- Sensibiliser les équipes pédagogiques aux différents types de handicaps ou troubles afin qu'ils puissent repérer ce qui fait obstacle aux apprentissages et adapter leurs approches ;
- Favoriser l'articulation entre les différents partenaires et les acteurs de terrain ;
- Informer et soutenir les parents pour la réalisation de la scolarisation adaptée à leur enfant.

Les principales missions de l'EMAS sont les suivantes :

- Conseil et sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap ;
- Appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap (apport d'outils) ;
- Aide à la gestion de situations complexes et co-construction de réponses ;
- Mobilisation de dispositifs permettant le maintien de la scolarisation ;
- Liens avec la MDPH et le secteur médico-social.

Pour saisir l'EMAS, les directeurs d'écoles du premier degré doivent solliciter leur IEN de circonscription. Pour le second degré, les chefs d'établissements scolaires peuvent saisir directement l'équipe mobile.

Contacts : M. PIDANCIER Nicolas, Chef de Projet

Téléphone : 06 77 43 81 66

Courriel : emas25@ahs-fc.fr



OUVERTURE DE L'UPPA à l'EPHAD du Larmont

L'EHPAD du Larmont accueillait historiquement des résidents présentant des troubles psychiatriques, avec des difficultés de prise en charge de cette population, par manque de personnel compétent et/ou formé pour accompagner ces personnes.

De son côté, le secteur de psychiatrie du CHI de Haute Comté, qui dispose de peu de lits d'admission (37 pour tout le secteur), voyait un certain nombre de ces lits occupés, au long cours, par des patients de plus de 60 ans, dont l'état de santé psychique était stabilisé mais dont les troubles du comportement ne permettaient pas leur accueil en structure d'hébergement pour personnes âgées.

C'est pourquoi, face aux évolutions démographiques et à la prévalence des troubles psychiatriques chez le sujet âgé, les professionnels de la gériatrie et de la psychiatrie du CHI HC ont décidé de travailler ensemble pour créer une unité de psychiatrie de la personne âgée au sein de l'EHPAD du Larmont, par la transformation de lits déjà existants.

Ce projet a été validé et financé et depuis 2021, l'UPPA a été ouverte.

Dans un premier temps, l'UPPA a accueilli les résidents présents à l'EHPAD du Larmont et ayant un profil psychiatrique. Ces résidents étaient déjà connus et suivis par un psychiatre du CHI de Haute Comté. Puis de nouveaux résidents présentant le même profil ont été progressivement accueillis au sein de cette unité identifiée.

Il s'agit de personnes de 60 ans et plus, présentant des troubles psychiatriques :

- Ayant bénéficié d'une prise en soin psychiatrique préalable (en hospitalisation ou en ambulatoire) ;
- Globalement stabilisées ;
- Nécessitant un suivi psychiatrique régulier ;
- Présentant des troubles du comportement qui ne sont pas adaptés à la vie en collectivité à l'EHPAD ou en milieu ordinaire.

Les personnes présentant des profils cliniques couplés avec démence seront exclus du dispositif.

Dans le cadre de ce projet, sont financés :

- 1,75 ETP d'aide médico-psychologique, afin d'assurer une présence quotidienne, chaque jour de la semaine, de 10h00 à 17h30. Ces professionnels, disposant d'une expérience professionnelle en psychiatrie, sont chargés de l'accompagnement psychique des résidents : aide dans les actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation), soutien psychique (dans l'accueil des symptômes psychiatriques), disponibilité et présence rassurante, participation au repas du midi, activités thérapeutiques (cuisine, soins esthétiques, activité physique adaptée...) ...
- 0,20 ETP de médecin psychiatre.

Le médecin gériatre de l'EHPAD et le médecin psychiatre se rencontreront de manière hebdomadaire et chaque fois que nécessaire. Des réunions d'équipe hebdomadaires sont instaurées pour permettre des échanges entre équipes médicales et paramédicales.

L'équipe soignante a été accompagnée par le psychiatre et des formations sur la prise en soins psychiques sont prévues pour 2022.



ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC PRECAIRE ET MIGRANT par l'Equipe Mobile Prévention Précarité (EMPP)

La question du parcours de soins est au cœur des préoccupations des professionnels. Dans une volonté de décloisonnement entre structures sanitaires et sociales, le Centre Hospitalier de Novillars a mis en place il y a plusieurs années, un partenariat avec les principaux acteurs de la filière sociale via l'EMPP.

Dans le cadre de sa mission Prévention, les situations pour lesquelles l'EMPP est mobilisée concernent essentiellement des situations difficiles où la personne n'a pas accès aux soins, soit parce qu'elle n'a pas conscience de son problème, soit parce qu'elle le refuse, soit qu'elle ne peut y accéder. Depuis 2019, l'EMPP assure une mission de prévention sur l'ensemble du secteur de psychiatrie du Doubs Central, premier plateau, vallée de la Loue et Besançon Métropole et assure une présence au sein des instances comme le CLSM, les cellules de cas complexes.

Dans le cadre de sa mission Précarité, la collaboration est un élément essentiel dans l'accompagnement des situations. Cette collaboration s'appuie sur un climat de confiance et d'échange d'informations à travers des temps de travail entre l'EMPP et les partenaires sociaux de la précarité. Ainsi l'EMPP assure une présence au sein des instances comme les cellules de veille, dans les hébergements d'urgence, aux Lits Halte Soins Santé, à l'accueil de jour de la Boutique et dans la rue via des maraudes ...

Cette place centrale permet un repérage et un travail de lien avec les personnes vulnérables permettant des interventions puis une orientation vers les services de droits communs. Le public migrant et précaire (SDF en parcours), familles Roms... est souvent dans une demande immédiate de prise en charge liée à une détresse psychique, ou fait état d'un besoin de soins en lien avec la procédure administrative. Toutefois, l'accès aux soins pour le public migrant ou précaire montre ses limites au sein des structures de soins standards, tels que les CMP, du fait des délais d'attente.

Par ailleurs, la nécessité d'articuler soins somatiques et soins psychiques, pouvant inclure des soins spécifiques autour du psycho traumatisme, justifiait une structuration spécifique. L'EMPP du CHN et la PASS du CHU ont donc travaillé pour porter un projet de soins partagé.

Ainsi, l'EMPP a obtenu un poste de psychologue dédié à cette mission de soins psychiques et a imaginé mettre à disposition du temps médical ponctuellement (dans l'attente d'une dotation médicale spécifique).

Nous envisageons deux circuits de sollicitations possibles de l'équipe EMPP :

- Des sollicitations orientées par le médecin de la PASS : lors de consultations pour des problèmes somatiques, le médecin repère un problème de santé psychique sous-jacent et oriente le patient vers une consultation psychiatrique EMPP sur le site de la PASS. La proximité des deux équipes permettra :
 - Un avis d'expertise pour la mise en place ou la réévaluation de traitements psychotropes ;
 - Un accompagnement direct des personnes vers le soin psychique ;
 - Un avis pluridisciplinaire en cas de situations complexes ou critiques ;
 - Une coordination des soins somatiques et psychiques pour les situations complexes où le patient a besoin d'un double accompagnement ;
 - Un appui de la PASS pour les démarches sociales et administratives.
- Des sollicitations qui n'émaneraient pas directement de la PASS :
 - Soit une sollicitation par le biais de la permanence téléphonique de l'EMPP (tél : 03 81 40 38 05) ;
 - Soit une sollicitation directe par les structures d'accueil de personnes migrantes où des prises de contact ou rencontres sont en train de se mettre en place.

Ce projet se déploiera entièrement en 2022 et un projet de véhicule mobile de consultations est aussi à l'étude pour permettre un lieu d'accueil mobile pour ces publics.



UNE OFFRE DE SOINS SUPPLEMENTAIRE POUR RENFORCER LES TERRITOIRES RURAUX ET SEMI RURAUX VIA L'E.M.P.P.A

Pour rappel, **L'Equipe Mobile Psychiatrie Personne Agée**, est une unité d'intervention ambulatoire et d'écoute, pour les personnes âgées de 65 ans et plus, atteintes de troubles mentaux. Elle intervient sur leur lieu de vie, que ce soit à domicile ou en institution, sur une partie du département du Doubs. Cette équipe fait partie de l'offre de soins du pôle de psychiatrie de la personne âgée du CH NOVILLARS.

La nouvelle offre de soins consiste à **créer des temps de consultations avancées de psychiatrie de la personne âgée, dans les territoires ruraux et semi-ruraux non couverts**. Le projet est d'intervenir au plus près du domicile des patients, en partenariat avec les réseaux habituels de soins, tels que les **Maisons de santé, les EHPAD ou les Résidences Autonomie**. L'objectif principal étant de maintenir le patient à son domicile ou dans son lieu d'hébergement, d'éviter les hospitalisations et d'assurer une veille régulière, favorisant ainsi le partenariat avec les acteurs locaux et par conséquent la prise en charge des patients.

Ce dispositif innovant s'inscrit dans le cadre de la loi de modernisation du système de santé 2016 et s'appuie sur le plan de santé « ma santé 2022 » pour structurer les soins de proximités. Au vu du vieillissement de la population et de la demande de soins croissante, ce projet de renforcement de l'E.M.P.P.A du CH de NOVILLARS semble adapté à l'objectif de suivi et de maintien des patients à domicile et d'évitement des hospitalisations complètes.

A ce jour, **un poste d'infirmier en pratique avancée, un mi-temps de psychologue et un mi-temps de neuropsychologue** sont déjà financés. Cela s'ajoute à l'équipe actuelle composée de 5 infirmiers. L'IPA, le psychologue, la neuropsychologue et les infirmiers pourront ainsi être sollicités dans le cadre de leur présence dans ces maisons de santé, résidences autonomie, EHPAD, CMP ruraux. Ces consultations avancées, associées au travail des médecins généralistes, des infirmiers libéraux, des équipes gériatriques, des équipes de cas complexes (DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination) permettront d'assurer un repérage précoce de situations de soins.

Pour exemple, l'IPA en concertation avec le psychiatre référent de l'équipe mobile, décidera de la mise en place d'une visite à domicile, d'un suivi, d'une aide sociale, d'une consultation ambulatoire (psychiatre, psychologue, neuropsychologue) ou d'une hospitalisation partielle ou complète.

Ces vacations au plus près du lieu de vie, renforceront le lien entre la médecine de ville et la psychiatrie et participeront à la mise en place d'un maillage de prévention du suicide pour la personne âgée sur notre territoire, avec l'appui du « centre expert personne âgée ».

Ce projet, en partie financé, sera déployé au premier semestre 2022. Notre dispositif de télémédecine, sera également renforcé pour s'articuler avec le déploiement de ces consultations avancées. D'autres projets de renforcement de l'EMPPA sont actuellement en attente de validation.

Contacts :

Dr NOUARA Abdelilah, Psychiatre, Chef de Pôle : mail secretariat.ppa@ch-novillars.fr

Cadre de santé : M. EBERSPECHER Hugo, mail : hugo.eberspecher@ch-novillars.fr

Équipe Infirmière EMPPA, mail : equipe.mobile@ch-novillars.fr

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS

Renforcement de dispositif



RENFORCEMENT DES CGI ET CMP

Depuis 2019, le Centre Hospitalier de Novillars porte un projet ambitieux de renforcement de son offre de soins de proximité. Ainsi les CMP et CGI des secteurs ruraux ont été renforcés, des antennes ont pu également être déployées permettant de couvrir l'ensemble du territoire.

En 2019, le **CMP Loue Lison à Quingey** a vu le jour avec une ouverture en journée les lundi, mercredi et vendredi. Il propose des consultations avec des médecins psychiatres, psychologues et infirmiers.

En 2019/ 2020/ 2021, le renforcement de moyens de psychiatre, IDE et de psychologue, pour les **CMP de Maïche et Valdahon** ont permis de mettre en place par semaine au **CMP de Maïche** :

- 1 journée de consultations psychiatre tous les mardis
- 1 journée de consultations psychologues tous les jeudis
- 3 journées de consultations infirmières tous les mardis, mercredis et jeudis

Au **CMP de Valdahon** :

- 2 journées de consultations psychiatre, tous les mardis et vendredis
- 3 journées de consultations psychologues tous les mardis, jeudis et vendredis
- 3 journées de consultations infirmières, tous les mardis, vendredis, un mercredi sur 2 et un jeudi sur 2

En 2021, le renforcement du **CMP Baume les Dames et Pont de Roide** a permis le recrutement de : 0,50 ETP Psychiatre, 0,60 ETP Psychologue et 1 ETP Infirmier.

Ce renforcement de moyens a permis de tripler les temps d'ouverture sur le **CMP de Baume-les-Dames**.

Il propose désormais en semaine de 9h30 à 17h :

- 5 demi-journées de consultations psychiatre les mardi après-midi, mercredi et vendredi.
- 5 demi-journées de consultations psychologues les mardi après-midi, mercredi et vendredi.
- 5 demi-journées de consultations infirmières les mardi après-midi, mercredi et vendredi.
- 1 demi-journée de soins infirmiers à domicile le mardi matin.

Egalement de doubler les temps d'ouverture sur le **CMP de Roide** en 2021 qui propose désormais en semaine de 9h30 à 17h :

- 2 journées de consultations psychiatre les lundi et vendredi.
- 2 journées de consultations psychologues les mardi et vendredi.
- 2 journées de consultations infirmières les lundi et mardi.

En 2021, le **CGI de Planoise et de Baume les Dames** ont été renforcés par l'obtention de ½ ETP de Pédopsychiatre, 1ETP Psychologue, 1 ETP Educateur Spécialisé, 2 ETP Infirmier Diplômé d'Etat et 0,2 ETP Psychomotricien permettant de proposer de nouveaux temps de consultation dans les plages horaires initiales. Ainsi qu'un temps supplémentaire de psychologue pour le **CGI de Pontarlier**.

Sur la partie du Haut Doubs, un projet de renforcement du CGI de Pontarlier et Morteau a été déposé pour le renforcement des consultations pédopsychiatre, IDE, éducateur spécialisé, neuropsychologue également.

Le CHI HC a également pu renforcer son offre de soins des **CMP de Pontarlier et Morteau** par l'augmentation d'un temps supplémentaire de psychologue.

A partir de 2022, ce travail sera poursuivi afin de renforcer également l'offre de soins de Besançon Métropole adultes et enfants adolescents par le CHN.



RES'ADO HAUT DOUBS PAYS HORLOGER

Rés'Ado Haut-Doubs, structure s'adressant aux adolescents âgés de 12 à 20 ans, existe depuis 2008 et couvrait les secteurs de Morteau, Maïche, Pontarlier, Levier et Mouthe. Ce dispositif, à la fois de prévention et en appui sur les CGI, nécessitait d'être renforcé. C'est chose faite, sur le Pays Horloger, depuis 2021, avec l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice. Rés'ado agit en :

PRÉVENTION

L'outil de prévention « Paroles en tête » est porté par la coordinatrice de Rés'Ado.

L'objectif principal de l'action « Paroles en tête » est de **mener une action de prévention primaire** auprès du public des 12-18 ans des différents collèges et structures scolaires du secteur, en créant des temps et des espaces de parole, mais aussi :

- Mener une action continue de prévention à l'adolescence, en créant des temps et des espaces de parole, dans les lieux de vie des jeunes;
- Rencontrer les adolescents hors du dispositif scolaire classique, en élargissant l'action dans les maisons de quartier ;
- Accéder à leurs familles en proposant des cycles de conférence sur les thèmes retenus par les adolescents.
- Aider les jeunes à se repérer dans les différents dispositifs sanitaires et médico-sociaux.

Ces actions découlent d'un **travail partenarial**, de coopérations multi-professionnelles et multi-institutionnelles, mobilisées autour de la problématique adolescente.

De nombreuses autres actions de prévention primaires sont possiblement proposées en fonction de la demande des institutions et collectivités locales mais également en fonction des besoins du territoire (situations de harcèlement, accidents de la route, actes de violences...).

ARTICULATION DES SOINS

Dans les nouveaux locaux du CGI de Morteau (Espace Emile CATTIN, 8 avenue Charles de Gaulle, 25500 MORTEAU - 03 81 67.93.95)

Des consultations dédiées pour les adolescents repérés dans le cadre de la mission prévention sont articulées avec le CGI. Les premières demandes de consultations sont reçues et évaluées en grande majorité par les psychologues ou par les pédopsychiatres. Un suivi psychologique, pédopsychiatrique, éducateur ou infirmier peut être conseillé à l'adolescent et sa famille sur Morteau avec le concours des professionnels des centres de guidance.

Il est alors proposé si besoin, des entretiens en binôme psychologue/soignant ou psychologue/pédopsychiatre.

Les consultations psychologiques se déclinent sous différentes formes suivant la situation : entretiens individuels, entretiens familiaux, entretiens parentaux, entretiens de fratrie.

Permanences d'un psychologue à Maïche (Maison de Santé, 5 rue des Boutons d'or, 25120 MAICHE - 03 81 67.93.95)

Soutenu par un financement CLS, le développement à Maïche répond à une forte demande de proximité due à un manque de professionnels en Santé Mentale sur le secteur. La proximité du lieu de consultation contribue à la qualité des prises en charge en assurant la régularité et la durée des suivis.

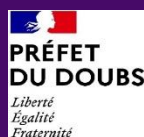
RESEAU ET PARTENARIAT

Pour articuler le parcours des jeunes, des rencontres réunissent régulièrement l'équipe Rés'Ado et les professionnels travaillant autour de l'adolescent (Education Nationale, secteur social, Justice...). Enfin, Rés'Ado Haut-Doubs organise tous les deux mois des **Groupes Ressources** à destination de ces professionnels sur des thématiques en lien avec l'adolescence.

Contact des deux coordinatrices : Céline PANOT – **PONTARLIER** - 06 27 47 37 28
Stéphanie BONJOUR – **MORTEAU** – 07 88 79 17 75

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS

Travaux du CLSM



CLSM COMMUNICATION GEM

Le Conseil Local en Santé Mentale est un acteur clé des actions du Contrat Territorial en Santé Mentale. Ainsi dans le cadre de ses missions, il a travaillé en 2021 à la construction de supports de communication, présentant les 5 GEM Groupes d'Entraide Mutuelle du Doubs.



Osons la psychiatrie citoyenne !

Cette communication a été pensée à destination de publics en souffrance psychique et/ou en grand isolement, afin de leur donner envie de pousser la porte d'un GEM.



Floréal

Ces supports ont été construits avec les adhérents des 5 GEM de Besançon. A partir de leurs paroles, leurs témoignages, notamment sur la manière dont ils sont arrivés au GEM, et sur ce qui leur semblait important à mettre en avant ...



Une quinzaine d'adhérents des 5 GEM, au travers de 6 rencontres, et accompagnés par les graphistes de studio champ libre ont permis d'aboutir à la création d'une affiche et d'un flyer. Ils ont décidé ensemble des couleurs, phrases, dessins et contenus.

Ces deux documents que nous vous présentons dans les pages suivantes ont vocation à une large diffusion et sont téléchargeables sur le site de la ville de Besançon via ces liens :

<https://www.grandbesancon.fr/infos-pratiques/solidarite-sante/prendre-soin-de-soi-se-soigner/sante-mentale/>



Ils seront également affichés et mis à disposition dans de multiples structures de soins. Si vous souhaitez en recevoir des exemplaires pour diffusion, merci d'adresser un mail à clsm@besancon.fr

C'est le collectif qui fait vivre le GEM.
Nous choisissons ensemble ce que nous voulons faire, le programme, les activités et les sorties.

Nous sommes des associations qui proposons un accueil collectif et inconditionnel à toute personne en situation d'isolement et/ou de souffrance psychique.

Un contact suffit pour trouver un accueil chaleureux et convivial.

Alors n'hésitez plus, venez faire connaissance avec nous.



JE S'ATTENDIS
DE L'HÔPITAL,
J'ÉTAIS PERDU
ET J'ÉTAIS SEUL.
J'AI CHERCHÉ À CRÉER
DES LIENS, À BOISSER
MA SOLITUDE.



LE PLUS DUR
C'EST DE PASSER
LA PARTÉ,
APRÈS C'EST FACILE.

Les GEM permettent de sortir de l'isolement, et de retrouver une vie sociale.
Mais aussi de se sentir compris.e, accepté.e, pas regardé.e de la tête au pied, pour reprendre confiance en soi et retrouver une place.

Pour venir au GEM, il n'est pas nécessaire d'être orienté par un médecin ou un organisme du secteur médico-social.
La seule obligation est d'avoir plus de 18 ans.
Les GEM ont des horaires variables en fonction des activités, certains sont même ouverts le week-end.

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE DE BESANÇON

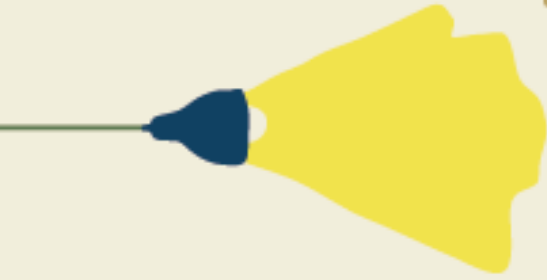


Je me sens seul.e.
J'ai besoin de voir du monde.
Mes amis, ma famille ne me comprennent pas.
J'ai envie de rencontrer des gens, de partager des activités et des projets.

Cette plaquette a été conçue par les adhérents des GEM de Besançon.



ars
ASSOCIATION
RÉGIONALE
DE SANTÉ



IL Y A TOUJOURS
UN CAFÉ CHAUD
ET CE QUI EST BIEN
C'EST QU'ON PEUT VENIR
QUAND ON VEUT ET REPARTIR
QUAND ON VEUT.

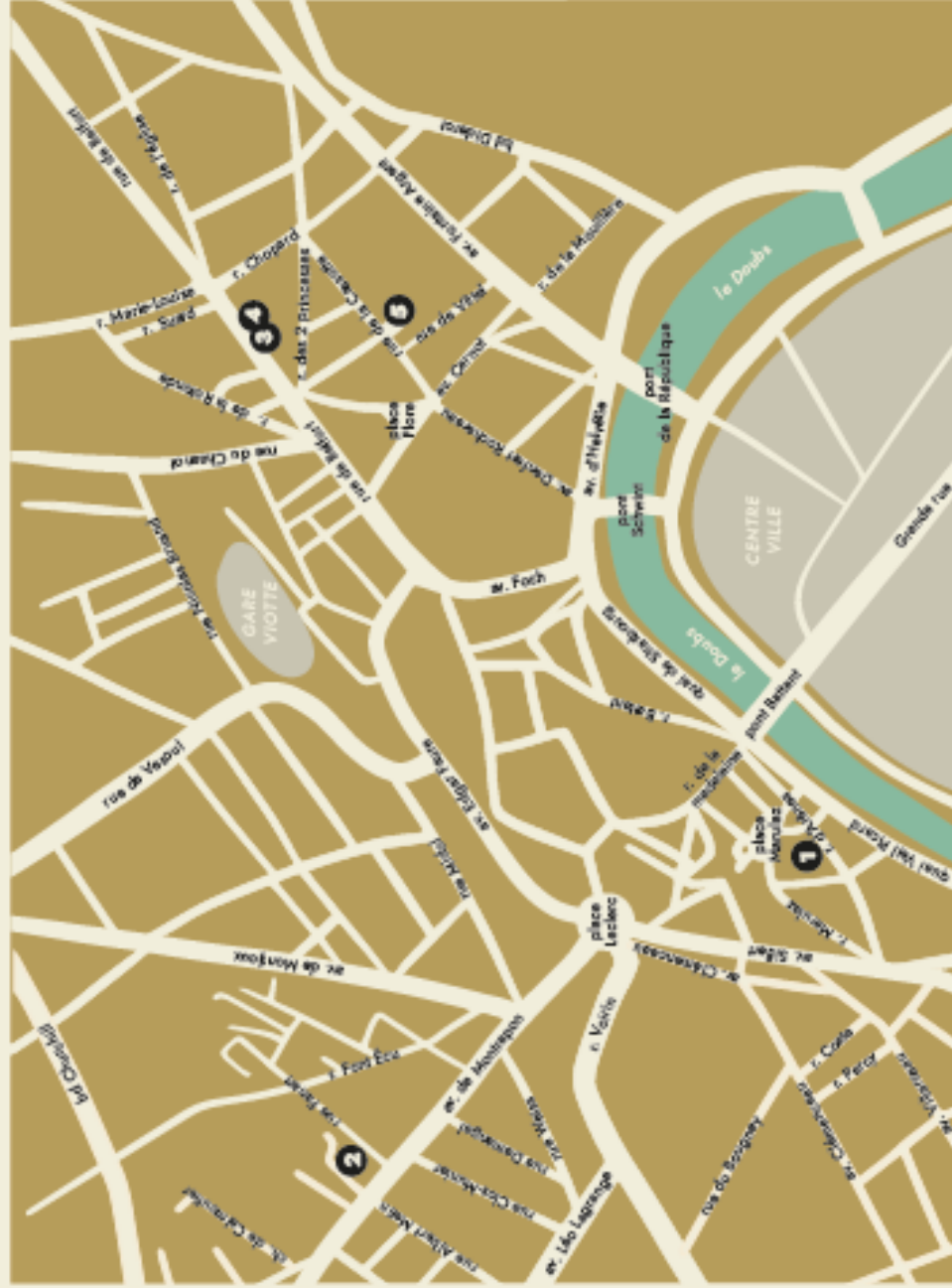


Ici, aucune obligation.

Libre de participer,
libre de venir,
de rester, de repartir,
de revenir plus tard,
de s'engager ou pas,
de prendre part ou plus tard,
de venir juste boire un café.
À chacun son rythme.

Ici, j'oublie ma maladie.

Quand une personne
n'est pas en forme
on l'accepte, on la comprend.



1 LES AMIS DE MA RUE LÀ

26 rue d'Arènes | 06 73 40 78 89
lesamisdemaruela@gmail.com

2 LA GRANGE DE LÉO

1 rue Fanari | 03 81 80 13 97
gemiagrange@orange.fr

3 Ô JARDIN DE FLORÉAL

48 B Rue de Belfort | 03 81 47 12 96
floreal25@orange.fr
www.assofloreal.fr

4 JEUNE ADULTES / MULTI SITES

48 B Rue de Belfort
03 81 65 29 27 | 06 76 43 63 70
www.assofloreal.fr

Le GEM multiste vous accueille aussi
à Beumes les Dames et Valdahon

5 LA FONTAINE

10 rue de la Cassotte | 03 81 88 90 30
gemlafontaine@lesinvotesaufestin.fr
www.lesinvotesaufestin.fr

Les Invités au Festin vous accueillent aussi
à Matche et Morteau (GEM COMTOIS)

LES 5 GEM
DE BESANÇON

JE ME SENS SEUL.E., J'AI BESOIN DE VOIR DU MONDE.
MES AMIS, MA FAMILLE NE ME COMPRENNENT PAS.
J'AI ENVIE DE RENCONTRER DES GENS, DE PARTAGER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS.



GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE DE BESANÇON

LES GEM OFFRENT UN ACCUEIL
COLLECTIF INCONDITIONNEL
À TOUTE PERSONNE EN SITUATION
DE SOUFFRANCE PSYCHIQUE
ET/OU D'ISOLEMENT.

UN CONTACT SUFFIT
POUR TROUVER UN ACCUEIL
CHALEUREUX ET CONVIVIAL.

LES AMIS DE MA RUE LÀ
26 rue d'Arènes | 06 73 40 78 89
lesamisdemaruela@gmail.com

LA GRANGE DE LÉO
1 rue Fanart | 03 81 80 13 97
gemlagrange@orange.fr

Ô JARDIN DE FLORÉAL
48 B Rue de Belfort | 03 81 47 12 96
floreal25@orange.fr
www.assofloreal.fr

JEUNE ADULTES / MULTI SITES
48 B Rue de Belfort
03 81 65 29 27 | 06 76 43 63 70
www.assofloreal.fr

Le GEM multisite vous accueille aussi
à Baumes les dames et Valdahon

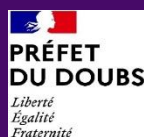
LA FONTAINE
10 rue de la Cassotte | 03 81 88 90 30
gemlafontaine@lesinvitesaufestin.fr
www.lesinvitesaufestin.fr

Les Invités au Festin vous accueillent aussi
à Maîche et Morteau (GEM COMTOIS)



ars
Association Régionale
de Santé





CLSM PROTOCOLE INCURIE

Le Conseil Local en Santé Mentale travaille depuis plusieurs années dans sa commission logement sur les situations spécifiques de l'incurie. Un protocole d'accord sur la prise en charge de ces situations a été travaillé avec les multiples acteurs du réseau afin de se coordonner autour de ces situations souvent très difficiles à accompagner.

Pour accompagner le travail de réflexion nécessaire autour de ces prises en charge, le CLSM a organisé une journée de formation avec le Docteur Jean-Claude MONFORT le 3 septembre 2021 au Petit Kursaal de Besançon.

Ainsi, 145 professionnels de tous horizons ont pu participer à ce temps d'échanges extrêmement dense et intéressant. Au-delà de l'histoire de l'appellation médicale du syndrome de Diogène, ce spécialiste a essentiellement mis en avant l'histoire traumatique souvent enfouie qui est à l'origine de ces comportements. Cet expert a mis en lumière que ces patients sont avant tout des survivants de l'horreur et que ne pas prendre en compte à quel point cet environnement les protège, c'est s'exposer à les mettre en danger de mort.

Ainsi, il a insisté sur l'importance de toujours laisser un endroit sale, que ce soit sur le corps de la personne lorsqu'elle est lavée (souvent en secteur sanitaire) mais également dans le logement. L'importance de faire alliance avec le patient, de le prévenir de ce qui va arriver (expulsion), de travailler en collaboration avec la police, les services de nettoyage pour qu'un « gentil » reste auprès de la personne qui perd absolument tous ses repères et sa protection dans cet instant. La violence est extrême et pour qu'elle soit supportable il faut qu'il y ait impérativement du soutien d'un des intervenants. Les témoignages, les vidéos projetées ont été marquantes et sources d'interrogations. Cette journée a permis de confirmer que le travail du CLSM sur l'incurie était pensé dans la bonne direction et à poursuivre.